

Agences développement Nord

1 rue des Energies-nouvelles  
80460 OUST-MAREST

16 allée du Nautilus  
80440 GLISY

Tél. : 02 41 61 23 36  
[www.energieteam.fr](http://www.energieteam.fr)  
[communication@energieteam.fr](mailto:communication@energieteam.fr)

# Projet éolien de La Croisée

*Carnet de photomontages du projet éolien projeté  
sur la commune de BEAUSITE (55)*

Ferme Éolienne de la Croisée  
233 rue du Faubourg Saint-Martin  
75010 PARIS  
Mars 2025

## 1/ Méthodologie

La campagne des prises de vue et le montage des simulations ont été effectués par **ENERGIE TEAM**, selon les étapes méthodologiques exposées ci-après (source Energie team), à l'aide du logiciel WindPRO :

1. Réalisation des clichés sur le terrain : les photographies sont réalisées avec un appareil photo reflex numérique Canon 1100D équipé d'un objectif 55 mm. La focale utilisée est 35 mm (équivalent à 50 mm en argentique), ce qui correspond à la perception de l'œil humain (absence de déformation de la perspective). Pour chaque point de vue, 5 photos minimum sont prises. La position de la prise de vue est pointée au GPS.

2. Assemblage et retouche photo des clichés en panoramiques (Adobe Photoshop).

3. Paramétrage du projet éolien dans le logiciel WindPRO qui est un logiciel de référence de l'industrie éolienne permettant notamment de faciliter la réalisation des photomontages.

4. Création du projet, intégration des fonds cartographiques et du fond topographique, intégration des éoliennes du projet et des projets connus (parcs en services et accordés ou ayant reçu un avis de l'Autorité Environnementale) dans un périmètre correspondant à l'aire d'étude éloignée. La localisation précise des éoliennes est donc renseignée.

5. Intégration des prises de vue dans le logiciel windPRO : chaque vue panoramique est positionnée dans le module cartographique à partir des coordonnées GPS. Il en est de même de chaque point de repère (éoliennes existantes, bâti, mât, château d'eau, arbre, relief, etc.).

6. Création des simulations graphiques pour le projet éolien : la connaissance de l'azimut du projet par rapport à la prise de vue permet de situer le projet. Les repères du paysage sont également utilisés en tant que points de calage pour positionner précisément les éoliennes dans le panorama. Les éoliennes sont toujours simulées avec le rotor face à l'observateur, de plus, leur couleur et leur luminosité sont ajustées afin de simuler l'impact maximal. Dans le cas où les éoliennes du projet ne sont pas visibles, une représentation en couleur rouge (esquisse) est réalisée pour les localiser sur les photomontages malgré tout mais cette esquisse n'est pas conservée sur les vues larges en perception réelle. Des flèches rouge ainsi que la numérotation des éoliennes sont indiquées sur les simulations panoramiques à 120°.

7. Enfin, concernant les parcs et projets à l'intérieur du périmètre de l'aire d'étude éloignée, seuls les parcs ou projets dont au moins une éolienne est visible sont simulés pour chaque point de vue.

8. Réalisation des vues larges en perception réelle : ces vues permettent de rendre compte sur le papier de la scène paysagère telle que perçue par l'œil humain dans sa composante verticale à une distance d'observation donnée. Elles permettent d'apprécier le gabarit des éoliennes en vision « réelle » lorsque la planche du photomontage est imprimée au format A3 et tenue à 50 cm de l'œil.

9. Réalisation de planches de présentation des photomontages : ces planches comprennent, en plus des photomontages panoramiques et réalistes, une carte de localisation pour chaque photomontage, des informations techniques sur le photomontage, notamment : coordonnées GPS en Lambert 93, distance à l'éolienne la plus proche et la plus éloignée, date et heure de la prise de vue, azimut du panorama, ...

## 2/ Choix des points de vue

Le choix des prises de vue pour la réalisation des photomontages s'appuie à la fois sur les observations de terrain et sur les conclusions de l'état initial qui ont permis de mettre en exergue les principales sensibilités du territoire.

Au total, **36 photomontages** ont été réalisés dans le cadre de ce projet.

Les vues ont été choisies afin de mesurer la perception ou l'absence de perception du projet :

- vis-à-vis des paysages sensibles,
- vis-à-vis des édifices et sites inscrits ou classés,
- depuis les lieux de vie exposés,
- depuis les axes de découverte les plus fréquentés ou offrant le plus de vue vers le site,
- vis-à-vis des covisibilités éventuelles avec les éléments du paysage et les parcs éoliens environnants.

Les vues les plus pénalisantes pour le projet (vues les plus ouvertes, franges de villages et habitations les plus exposées, covisibilités les plus importantes, points de vue tournés vers le projet, etc.) ont été recherchées afin d'analyser les impacts maximaux du projet éolien sur les éléments paysagers et patrimoniaux les plus sensibles déterminés dans l'état initial.

De même, la période de réalisation des prises de vue s'est déroulée en **septembre 2023 et avril 2024**, afin de limiter la présence des feuilles, et donc minimiser les filtres visuels dans le champ de perception.

# Parc éolien de la Croisée (55)

## Expertise paysagère

### Localisation des photomontages à l'échelle de l'aire d'étude éloignée

**Projet**

- ⊗ Eoliennes projetées

**Photomontages**

- Point de vue

**Aires d'étude**

- Zone d'Implantation Potentielle (ZIP)

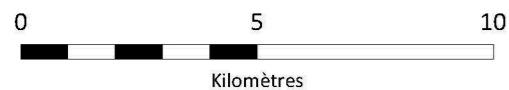
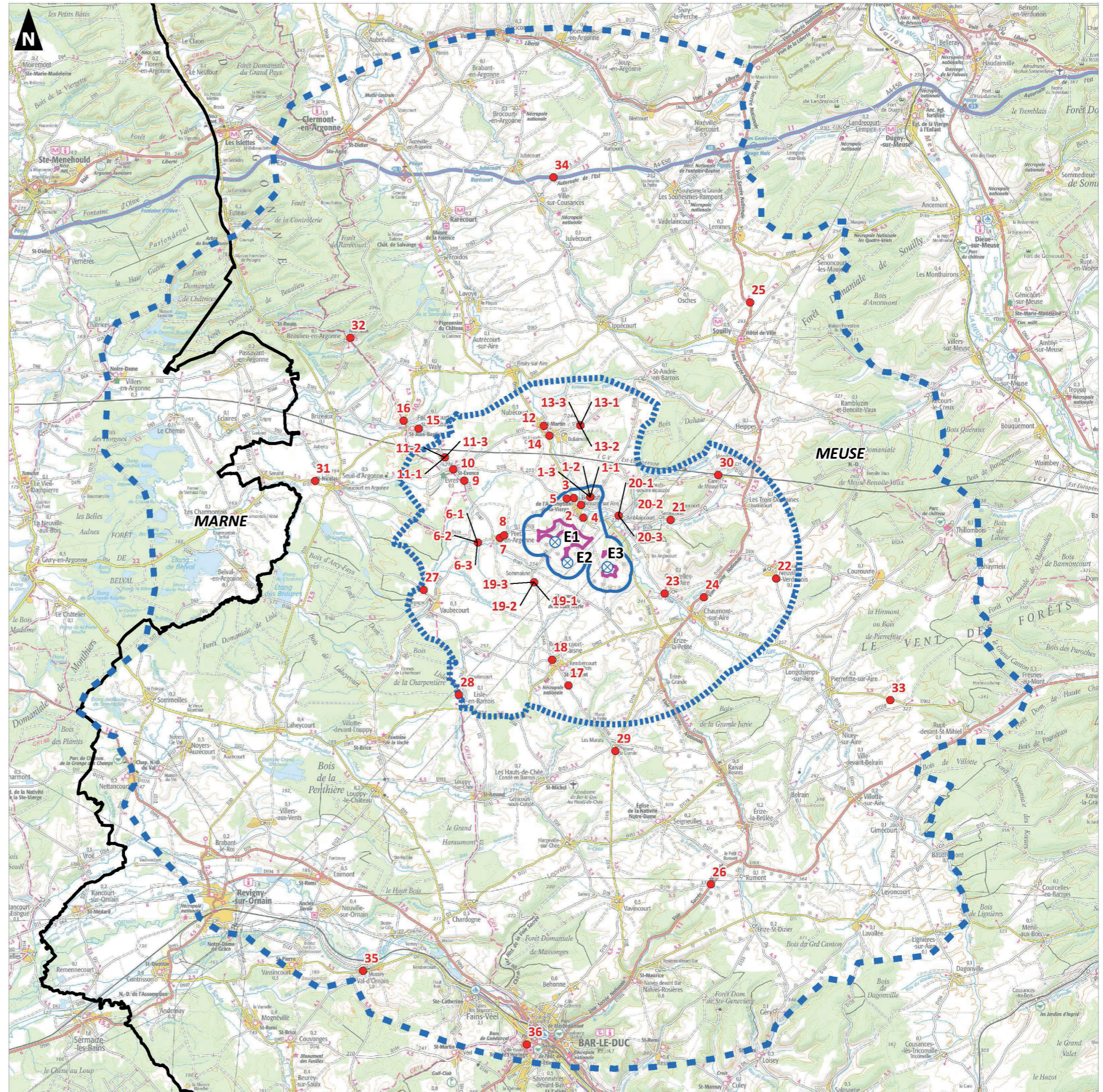
- Aire d'étude immédiate

- Aire d'étude rapprochée

- Aire d'étude éloignée

**Limites administratives**

- Limite départementale



**Aires d'étude**

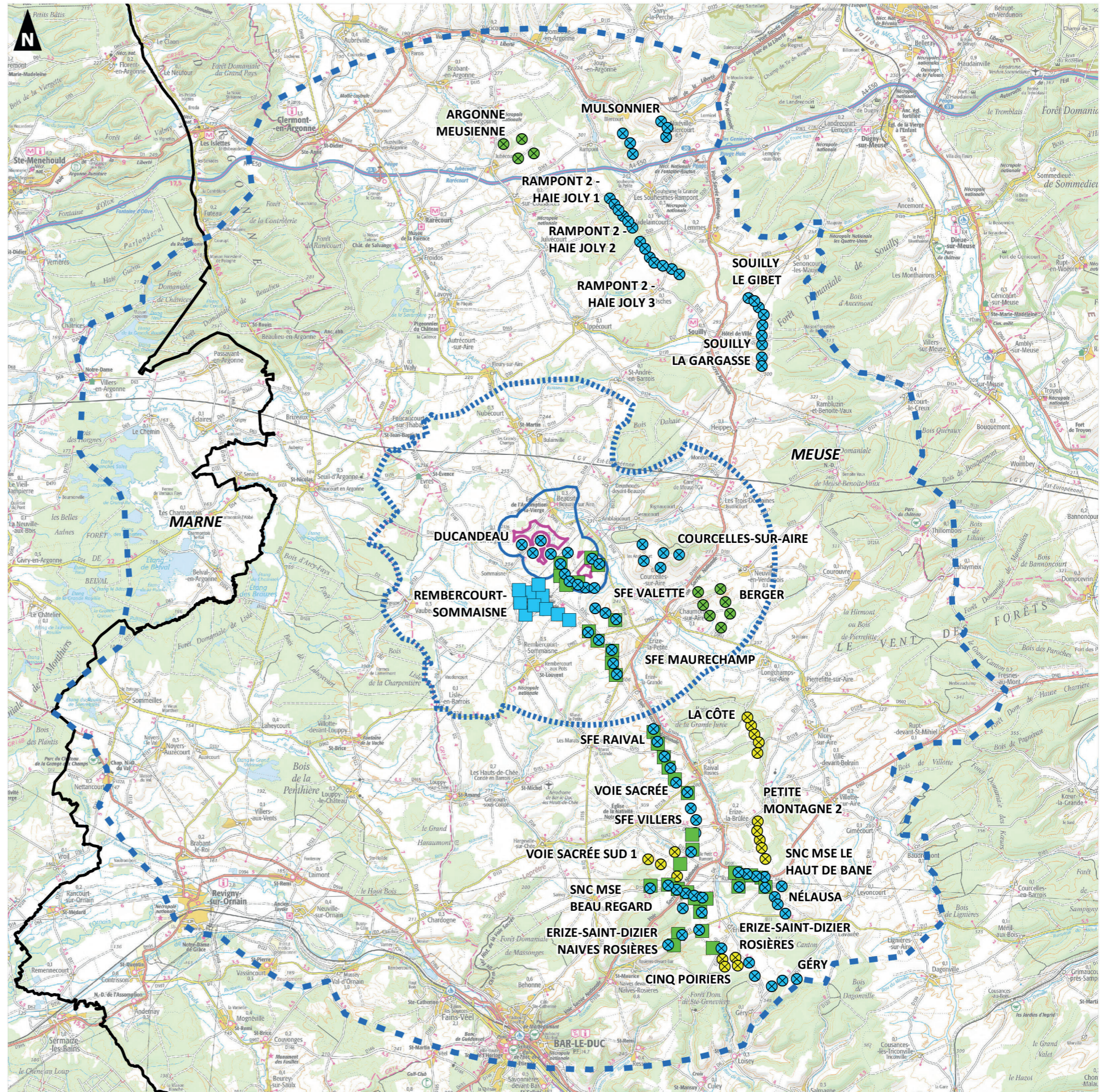
- Zone d'Implantation Potentielle (ZIP)
- Aire d'étude immédiate
- Aire d'étude rapprochée
- Aire d'étude éloignée

**Limites administratives**

- Limite départementale

**Contexte éolien (d'après EnergieTeam au 09.04.2024)**

- Eolienne construite
- Eolienne construite repowerée
- Eolienne accordée
- Eolienne accordée repowerée
- Eolienne en instruction

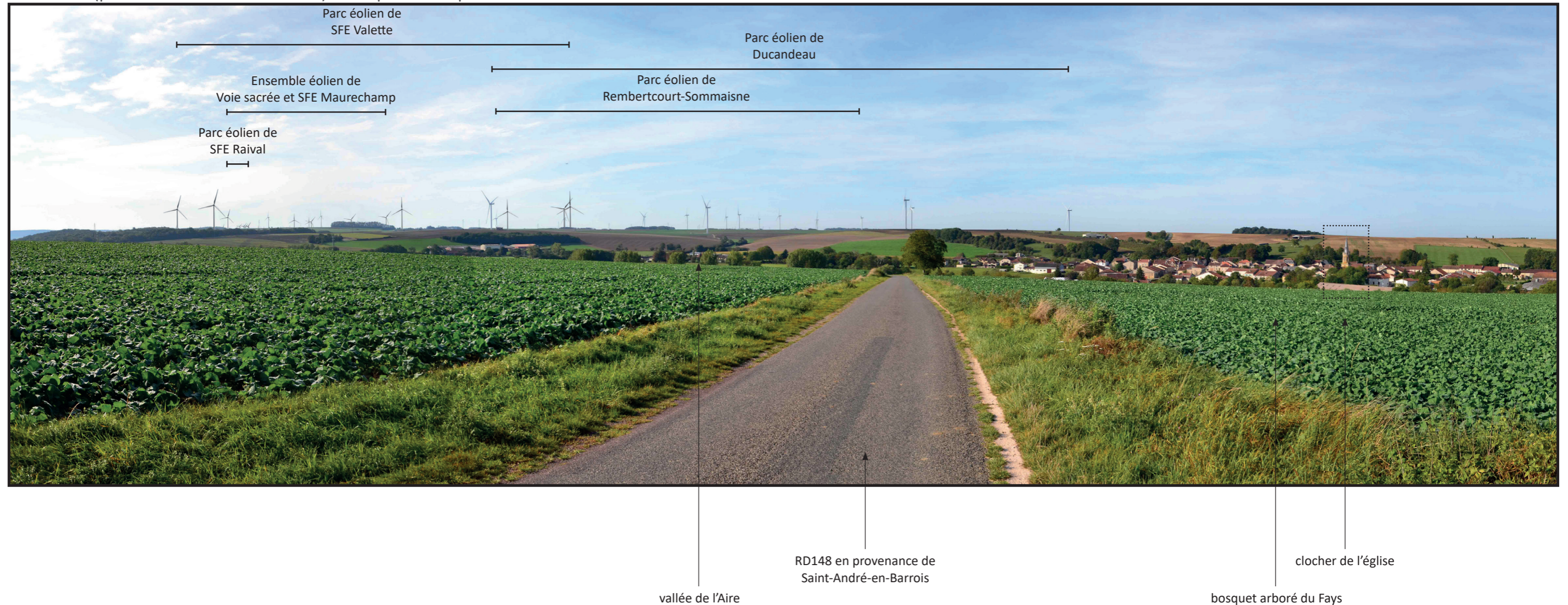


## 3/ Synthèse de l'étude des photomontages

N°	LOCALISATION	INTERET(S)					DISTANCE AU PROJET (éolienne la plus proche)	SENSIBILITÉ INITIALE IDENTIFIÉE	IMPACT REEL DU PROJET
		PAYSAGE	PATRIMOINE	LIEU DE VIE	ROUTE	CUMUL			
1	Sur la RD148 en approche de Beauzée-sur-Aire par l'est	X	X	X	X	X	E1 – 2 187 m	Forte	Faible
2	Aux abords de l'église protégée de Beauzée-sur-Aire		X	X			E1 – 1 696 m	Forte	Très faible
3	En entrée nord de Beauzée-sur-Aire sur la RD998			X		X	E1 – 1 797 m	Forte	Nul
4	Depuis la frange bâtie sud de Beauzée-sur-Aire le long de la RD998			X		X	E1 – 1 390 m	Forte	Modéré
5	Depuis l'habitation isolée à l'ouest de Beauzée-sur-Aire	X		X		X	E1 – 1 673 m	Forte	Faible
6	Sur la RD126 en approche de Pretz-en-Argonne par l'ouest	X	X	X	X	X	E1 – 3 198 m	Modérée	Faible
7	Depuis le cœur urbain de Pretz-en-Argonne			X			E1 – 2 291 m	Modérée	Nul
8	Depuis la sortie est de Pretz-en-Argonne (perspective visuelle)			X			E1 – 2 129 m	Modérée	Nul
9	Sortie sud et frange urbaine d'Evres sur la RD122	X		X			E1 – 4 422 m	Modérée	Très faible
10	Aux abords de l'église protégée d'Evres		X	X			E1 – 5 047 m	Modérée	Nul
11	Sur la RD122 en approche d'Evres par le nord		X	X		X	E1 – 5 605 m	Modérée	Faible
12	Aux abords de l'église protégée de Nubécourt		X	X			E1 – 4 607 m	Faible	Nul
13	Sur la RD151 en approche de Nubécourt-Bulainville par l'est	X	X	X	X	X	E1 – 4 704 m	Modérée	Très faible
14	Depuis la frange bâtie sud de Nubécourt le long de la RD998			X		X	E1 – 4 191 m	Faible	Nul
15	En sortie sud de Foucaucourt-sur-Thabas sur la RD122	X		X	X	X	E1 – 7 167 m	Très faible	Nul
16	Sur la RD20 en approche de Foucaucourt-sur-Thabas par le nord		X	X			E1 – 7 836 m	Faible	Nul
17	Sur la RD148 en approche de Rembercourt-aux-Pots par le sud	X	X	X	X	X	E3 – 5 092 m	Très faible	Faible
18	En sortie nord de Rembercourt-aux-Pots sur la RD148			X		X	E2 – 4 090 m	Très faible	Nul
19	Sur la RD148 en approche de Sommaisne par le sud	X		X	X	X	E2 – 1 507 m	Modérée	Faible
20	En sortie nord-ouest d'Amblaincourt sur la RD126	X		X		X	E3 – 2 116 m	Modérée	Très faible
21	Sur la RD126 en approche de Seraucourt par l'est	X		X	X		E3 – 3 182 m	Très faible	Faible
22	Depuis les hauteurs de Neuville-en-Verdunois aux abords de la RD101	X	X	X		X	E3 – 6 851 m	Très faible	Très faible
23	En sortie nord de Courcelles-sur-Aire sur la RD158	X		X	X	X	E3 – 2 547 m	Faible	Très faible
24	Sur la Voie Sacrée (RD1916) au nord de Chaumont-sur-Aire	X	X		X	X	E3 – 4 095 m	Modérée	Faible
25	Sur la Voie Sacrée (RD1916) au nord de Souilly	X	X		X	X	E3 – 12 188 m	Faible	Nul
26	Sur la Voie Sacrée (RD1916) au sud d'Erize-la-Brûlée	X	X		X	X	E3 – 13 598 m	Faible	Très faible
27	Sur le tracé du GR14 au nord de Vaubecourt	X				X	E2 – 6 948 m	Modérée	Faible
28	Sur le tracé du GR14 au nord de Lisle-en-Barrois	X				X	E1 – 5 777 m	Modérée	Très faible
29	Sur la RD16 en approche de Marat-la-Grande par le sud	X			X	X	E3 – 7 510 m	Faible	Très faible
30	Depuis les abords de la gare TGV Meuse	X			X		E3 – 5 819 m	Faible	Nul
31	Sur la RD151 en approche de Seuil-d'Argonne par l'ouest	X		X		X	E1 – 10 081 m	Très faible	Très faible
32	Depuis le panorama de Beaulieu-en-Argonne	X	X	X		X	E1 – 11 701 m	Forte	Très faible
33	Sur la RD902 à l'est de Pierrefitte-sur-Aire et du front des côtes des Bars	X					E3 – 12 701 m	Faible	Faible
34	Vue éloignée au nord de Ville-sur-Cousances et aux abords de l'A4	X			X	X	E1 – 14 703 m	Faible	Très faible
35	Vue sur la vallée de l'Ornain depuis l'église perchée de Mussey	X		X			E2 – 18 613 m	Très faible	Nul
36	Depuis le panorama de la terrasse du château de Bar-le-Duc	X	X	X			E3 – 19 726 m	Très faible	Nul

Photosimulation 1 : Sur la RD148, en approche de Beauzée-sur-Aire par l'est (silhouette villageoise et église protégée MH)

État initial (parcs en service et autorisés) - Vue panoramique 120 °



Commentaire paysager :

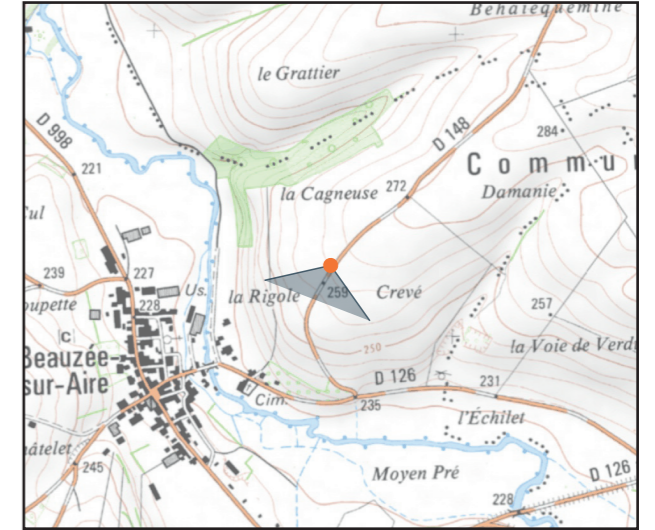
Le village de Beauzée-sur-Aire est implanté dans la vallée de l'Aire, à la croisée d'axes routiers secondaires et traversé par la RD998. En approche du village par l'est (RD148 en provenance de Saint-André-en-Barrois), le regard porte sur la silhouette villageoise lovée dans l'écrin de la vallée, le clocher de l'église marquant un point focal dans le panorama. La présence du bosquet arboré de Fays (à l'horizon) attire le regard et appuie de ce fait la perception sur le clocher proche.

Le contexte éolien actuel occupe un angle visuel d'environ 70° depuis ce point de vue, dessinant un front dense mais condensé sur la gauche du panorama présenté. La présence des éoliennes est prégnante, avec un retrait à la vallée permettant de conserver des rapports d'échelle cohérents, et un regroupement décalé des perspectives principales sur le village et son clocher.

Le projet envisagé s'inscrit dans l'angle d'occupation des parcs éoliens actuels, dans des rapports d'échelle similaires et avec un nombre d'éoliennes restreint. Le projet se dilue de ce fait dans le contexte éolien perceptible. L'implantation proposée respecte le retrait au village et au clocher de Beauzée-sur-Aire, en s'inscrivant dans le même angle que les parcs éoliens actuels, et en supprimant toute localisation d'éoliennes dans la partie nord du site d'étude.

L'impact du projet est jugé **FAIBLE**, en regard de la préservation de la lecture paysagère et de la densification limitée du contexte éolien.

Localisation de la prise de vue



Éolienne :

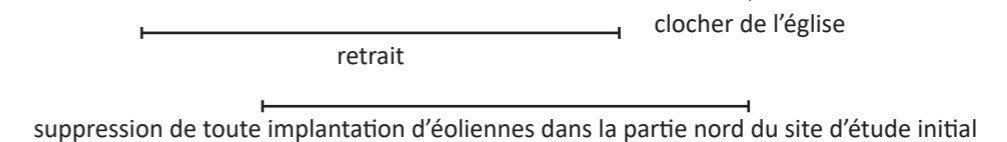
- En projet
- En service
- Acceptée
- En instruction

1 : 25 000

Simulation avec le projet et les parcs en instruction - Vue panoramique 120°



Distance à l'éolienne la plus proche : 2 187 m (E1)  
 Distance à l'éolienne la plus éloignée : 2 906 m (E3)  
 Azimut : 201°  
 Position : X=861060,72 Y=6876871,6 Z=261,5 m  
 Date de prise de vue : 27 septembre 2023



Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 50 cm entre l'œil et la photo)



Angle :  $\pm 50^\circ$



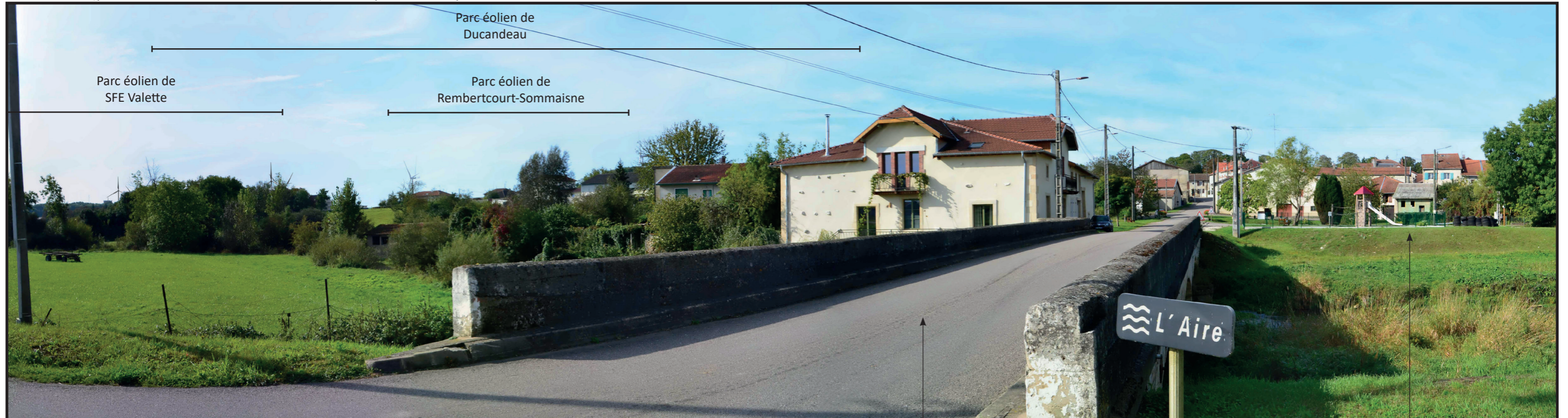
Angle :  $\pm 50^\circ$

Angle total de la vue :  $\pm 100^\circ$  (feuille gauche et droite)

Photosimulation 2 : Aux abords de l'église protégée de Beauzée-sur-Aire (dégagement visuel sur l'église protégée MH)

État initial (parcs en service et autorisés) - Vue panoramique 120 °

église (hors cadre) →



rue des Ponts

rue de la Rigole au premier plan

rue de l'Usine

Commentaire paysager :

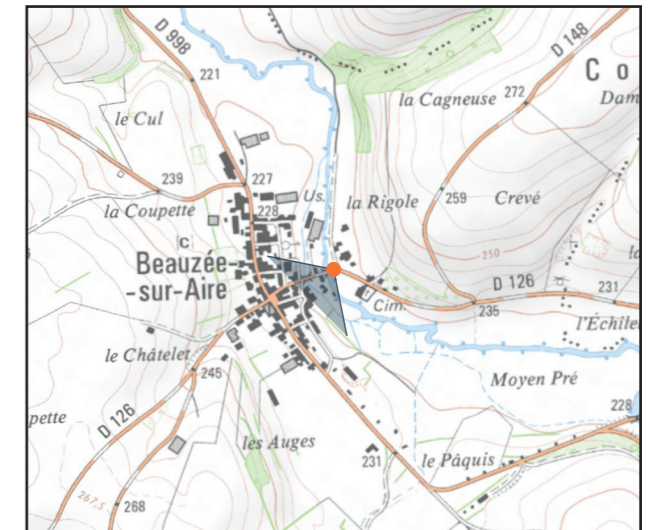
L'urbanisation de Beauzée-sur-Aire se concentre sur le flanc ouest de la vallée de l'Aire, avec un développement récent le long de la RD998 (au sud du noyau original) et quelques habitations regroupées à l'est (à proximité du cimetière). Le faible encaissement de la vallée induit une relation du village avec son environnement proche. Le passage de l'Aire ouvre l'espace visuel à l'est du tissu urbain, permettant d'apprécier l'insertion du bâti dans son contexte paysager et par rapport à la vallée. Depuis ce secteur ouvert, le regard embrasse également l'église de Beauzée, dans un écrin paysager particulier (en-dehors du cadre de la photo, sur la droite).

Le contexte éolien actuel est perceptible au gré des trouées dans la végétation marquant le cours d'eau, dans une présence visuelle limitée par ce contexte paysager.

Le projet envisagé s'inscrit dans le même angle d'occupation des parcs éoliens actuels, dans des rapports d'échelle similaires et avec un nombre d'éoliennes restreint. Le projet se dilue dans le contexte éolien perceptible, mais également dans le contexte paysager, sans prégnance particulière.

L'impact du projet est jugé **TRES FAIBLE**, en regard de sa perception limitée et son insertion dans le contexte éolien existant.

Localisation de la prise de vue



Éolienne :

- En projet
- En service
- Acceptée
- En instruction

1 : 25 000

Simulation avec le projet et les parcs en instruction - Vue panoramique 120°



église (hors cadre) →  
localisation sur la photo ci-dessous

Distance à l'éolienne la plus proche : 1 696 m (E1)  
Distance à l'éolienne la plus éloignée : 2 720 m (E3)  
Azimut : 225°  
Position : X=860677,96 Y=6876546,91 Z=225,2 m  
Date de prise de vue : 27 septembre 2023



Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 50 cm entre l'œil et la photo)



Angle :  $\pm 50^\circ$



Angle :  $\pm 50^\circ$

Angle total de la vue :  $\pm 100^\circ$  (feuille gauche et droite)

Photosimulation 3 : En entrée nord de Beauzée-sur-Aire sur la RD998 (croisement routier ouvert)

État initial (parcs en service et autorisés) - Vue panoramique 120 °



Commentaire paysager :

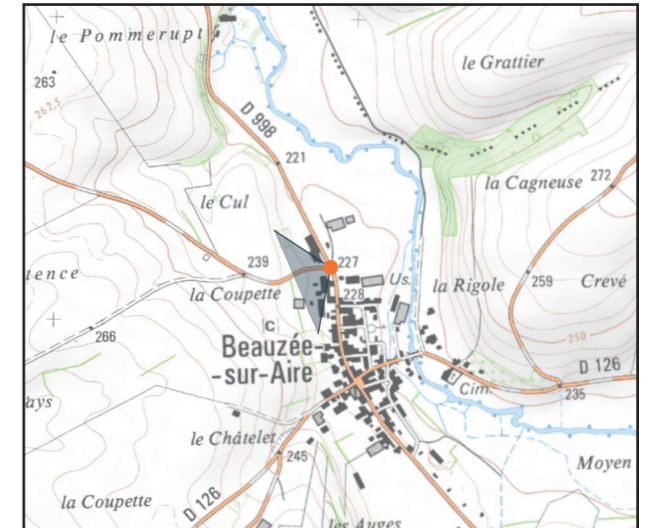
Les entrées et sorties de village sont propices à l'ouverture du champ visuel, au-delà d'un front urbain quasi continu bloquant le regard. Les croisements routiers sont également des points stratégiques d'ouvertures visuelles. Ainsi, en entrée nord de Beauzée-sur-Aire, le passage de la RD998 croisant avec la RD176 ouvre le paysage urbain, la RD998 dessinant même une perspective dans le front bâti.

Quelques éoliennes des parcs actuellement en exploitation se rendent visibles dans la trouée, marquant la présence de l'éolien dans le paysage proche, mais sans prégnance notable.

Le projet envisagé s'inscrit dans le même axe visuel que le contexte éolien actuel. Mais malgré l'ouverture visuelle évoquée, les éoliennes projetées s'effacent à l'arrière de la composition urbaine, sans perception identifiée. En avançant dans le village, le contexte urbain prendra encore plus d'importance.

L'impact du projet est jugé **NUL**, en regard de l'absence de perception des éoliennes.

Localisation de la prise de vue



Éolienne :

- En projet
- En service
- Acceptée
- En instruction

1 : 25 000

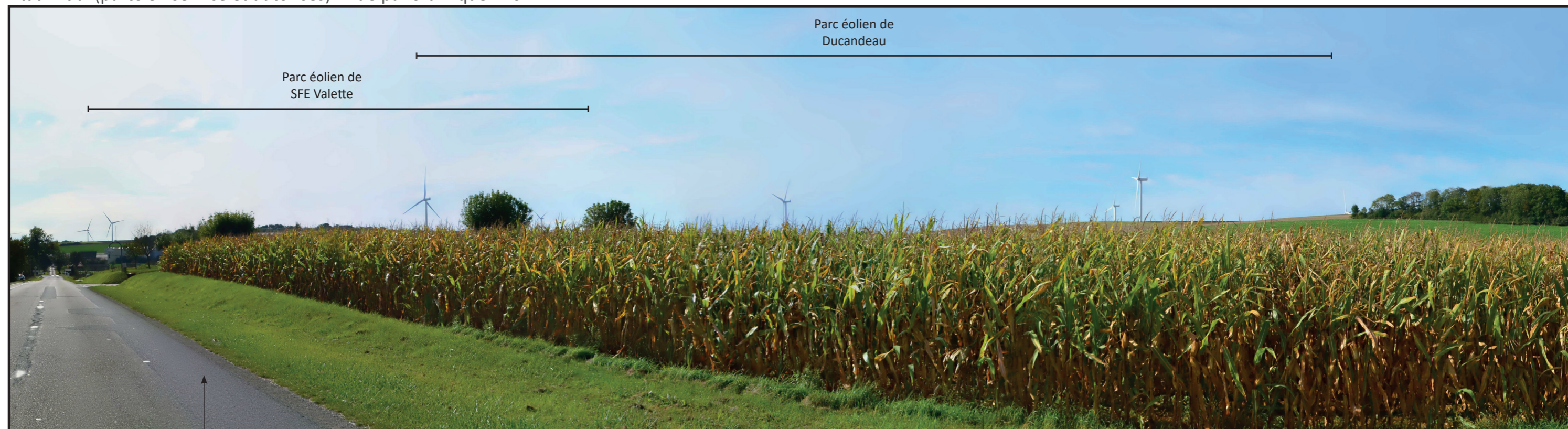
Simulation avec le projet et les parcs en instruction - Vue panoramique 120°



Distance à l'éolienne la plus proche : 1 797 m (E1)  
 Distance à l'éolienne la plus éloignée : 3 100 m (E3)  
 Azimut : 247°  
 Position : X=860385,14 Y=6876829,08 Z=229,4 m  
 Date de prise de vue : 27 septembre 2023

Photosimulation 4 : Depuis la frange bâtie sud de Beauzée-sur-Aire le long de la RD998

État initial (parcs en service et autorisés) - Vue panoramique 120 °



Parc éolien de  
SFE Valette

Parc éolien de  
Ducandeu

RD998 vers Chaumont-sur-Aire

Commentaire paysager :

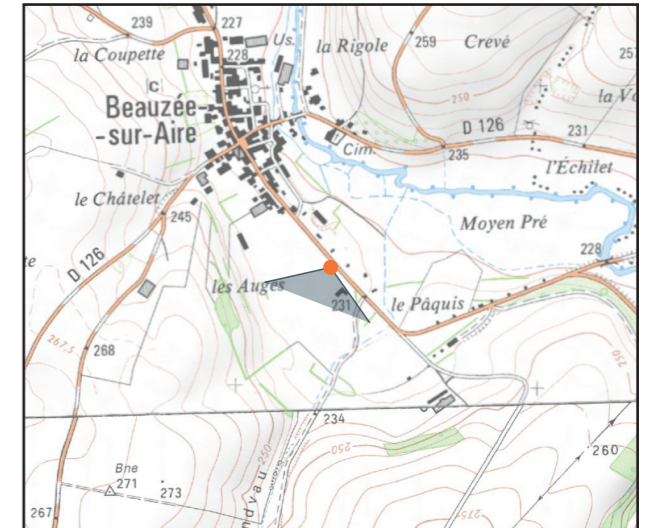
Le village de Beauzée-sur-Aire s'est construit autour de la RD998, le long de la vallée de l'Aire, avec un développement récent vers le sud, suivant le tracé de la RD998. Ce secteur urbain présente une relation étroite avec le plateau supérieur, qui ferme et domine l'horizon paysager depuis ces habitations.

Le contexte éolien actuel se perçoit nettement au-dessus de l'horizon proche, le long de la ligne de rupture entre le plateau et la vallée. La présence des éoliennes reste prégnante, du fait d'un horizon paysager réduit cadrant le champ visuel sur les éoliennes. Les implantations se montrent toutefois suffisamment espacées pour ne pas créer de front dense.

Le projet envisagé s'inscrit dans l'angle d'occupation des parcs éoliens actuels, dans des rapports d'échelle similaires et avec un nombre d'éoliennes restreint. Les éoliennes projetées viennent appuyer le contexte éolien perceptible, en se plaçant dans des trouées visuelles, avec une densification du front éolien lisible.

L'impact du projet est jugé **MODERE**, en regard de l'implantation limitée du projet, engendrant toutefois un appui de la présence éolienne à l'horizon.

Localisation de la prise de vue



Éolienne :

- En projet
- En service
- Acceptée
- En instruction

1 : 25 000

Simulation avec le projet et les parcs en instruction - Vue panoramique 120°



Distance à l'éolienne la plus proche : 1 390 m (E1)

Distance à l'éolienne la plus éloignée : 2 220 m (E3)

Azimut : 201°

Position : X=860769,25 Y=6876037,35 Z=231,5 m

Date de prise de vue : 27 septembre 2023

Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 50 cm entre l'œil et la photo)



Angle :  $\pm 50^\circ$



Angle :  $\pm 50^\circ$

Angle total de la vue :  $\pm 100^\circ$  (feuille gauche et droite)

Photosimulation 5 : Depuis l'habitation isolée à l'ouest de Beauzée-sur-Aire (chemin d'accès)

État initial (parcs en service et autorisés) - Vue panoramique 120 °



Parc éolien de Courcelles sur Aire

Parc éolien de Berger

Parc éolien de SFE Valette

Parc éolien de Ducandeu

RD176 vers Beauzée-sur-Aire

passage de la vallée de l'Aire

propriété (hors cadre) →

Commentaire paysager :

Une habitation isolée est bâtie sur la façade ouest du village de Beauzée-sur-Aire, adossée à la rupture de pente avec le plateau, et présentant de ce fait une large ouverture visuelle sur le plateau.

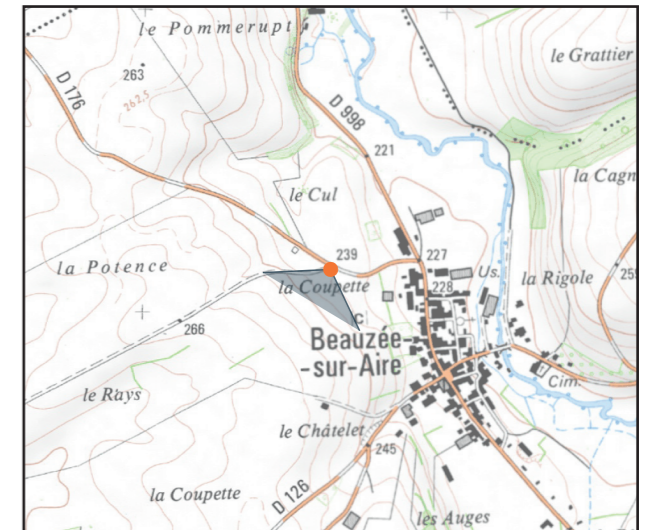
Le contexte éolien actuel est perceptible, mais dans un angle restreint d'environ 60° et avec un retrait limitant la présence des éoliennes à l'horizon. Seules les éoliennes des parcs de Valette et Ducandeu sont visibles, les autres parcs se trouvant dans un arrière-plan suffisamment éloigné pour se retrouver sous la ligne d'horizon. Le surplomb de l'habitation dans le paysage permet également d'ouvrir le champ visuel depuis ce secteur, avec des échappées visuelles en-dehors du contexte éolien.

Les parcs de Courcelles et Berger marquent un second plan éolien, sur le versant opposé de la vallée de l'Aire, dans un angle visuel réduit (moins de 15°) et éloigné.

Le projet envisagé s'inscrit au coeur du contexte éolien perceptible, les éoliennes se trouvant visuellement diluées parmi les éoliennes en exploitation, sans prégnance notable. L'implantation et le faible nombre d'éoliennes concourent à l'insertion du projet dans le contexte éolien et paysager.

L'impact du projet est jugé **FAIBLE**, en regard de la préservation de la lecture paysagère et de la densification limitée du contexte éolien.

Localisation de la prise de vue



Éolienne :

- En projet
- En service
- Acceptée
- En instruction

1 : 25 000

Simulation avec le projet et les parcs en instruction - Vue panoramique 120°



propriété (hors cadre) →  
localisation sur la photo ci-dessous

Distance à l'éolienne la plus proche : 1 673 m (E1)  
Distance à l'éolienne la plus éloignée : 3 215 m (E3)  
Azimut : 211°  
Position : X=860091,04 Y=6876798,09 Z=239,5 m  
Date de prise de vue : 27 septembre 2023



Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 50 cm entre l'œil et la photo)



Angle :  $\pm 50^\circ$



Angle :  $\pm 50^\circ$

Angle total de la vue :  $\pm 100^\circ$  (feuille gauche et droite)

Photosimulation 6 : Sur la RD126 en approche de Pretz-en-Argonne par l'ouest (silhouette villageoise)

État initial (parcs en service et autorisés) - Vue panoramique 120 °



RD126

clocher de l'église (non protégée)

passage du cours d'eau de l'Aisne

Commentaire paysager :

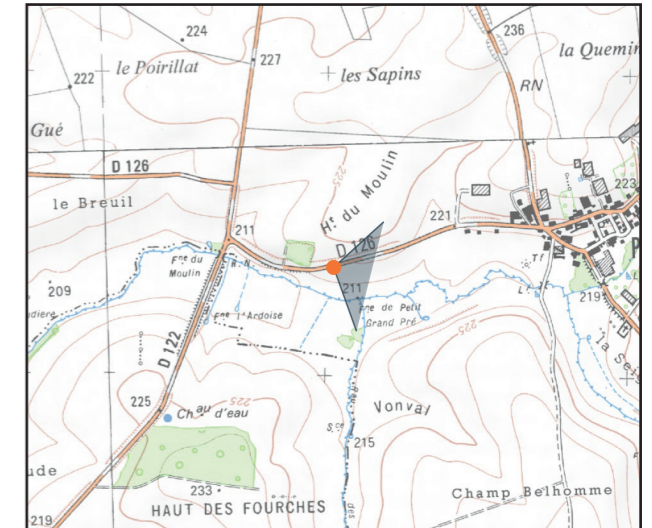
Le village de Pretz-en-Argonne est bâti dans une cuvette dessinée par les nombreuses sources marquant les abords de l'Aisne. Le tissu urbain présente une urbanisation assez condensée, avec peu d'extensions récentes sur les franges du village, hormis des hangars agricoles. Le faible encaissement du village dans le paysage induit une relation étroite avec son environnement proche, et notamment le plateau accueillant le site d'implantation.

Depuis l'accès à ce lieu de vie par l'ouest, le contexte éolien marquant l'horizon paysager se rend visible sur la droite, en partie filtré par le cordon arboré dense marquant le passage du cours d'eau. Les échelles visuelles s'inscrivent en faveur des éoliennes vis-à-vis de la silhouette urbaine, mais le masque végétal amoindrit l'impact potentiel.

Le projet envisagé s'inscrit dans le même angle d'occupation que les parcs éoliens actuels, les éoliennes E2 et E3 dans un arrière-plan éloigné, et E1 à l'avant, dans des rapports d'échelle similaires aux éoliennes existantes. Bien que marquant une petite avancée du contexte éolien vers le village depuis cette perspective, l'implantation proposée respecte un retrait et supprime toute localisation d'éoliennes dans la partie nord du site d'étude. La lisibilité du projet est également filtrée par le cordon de la petite vallée, limitant la présence des éoliennes dans l'environnement du village.

L'impact du projet est jugé **FAIBLE**, en regard de la préservation de la lecture paysagère et de la densification limitée du contexte éolien.

Localisation de la prise de vue



1 : 25 000

Simulation avec le projet et les parcs en instruction - Vue panoramique 120°



clocher de l'église

retrait et suppression de toute implantation d'éoliennes dans la partie nord du site d'étude initial

Distance à l'éolienne la plus proche : 3 198 m (E1)  
 Distance à l'éolienne la plus éloignée : 5 376 m (E3)  
 Azimut : 104°  
 Position : X=856474,13 Y=6875046,12 Z=220,1 m  
 Date de prise de vue : 27 septembre 2023

Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 50 cm entre l'œil et la photo)



Angle :  $\pm 50^\circ$



Angle :  $\pm 50^\circ$

Angle total de la vue :  $\pm 100^\circ$  (feuille gauche et droite)

## Photosimulation 7 : Depuis le cœur urbain de Pretz-en-Argonne

État initial (parcs en service et autorisés) - Vue panoramique 120 °



RD126 vers Beuzée-sur-Aire

bâtiment de la mairie

église (hors cadre) →

Commentaire paysager :

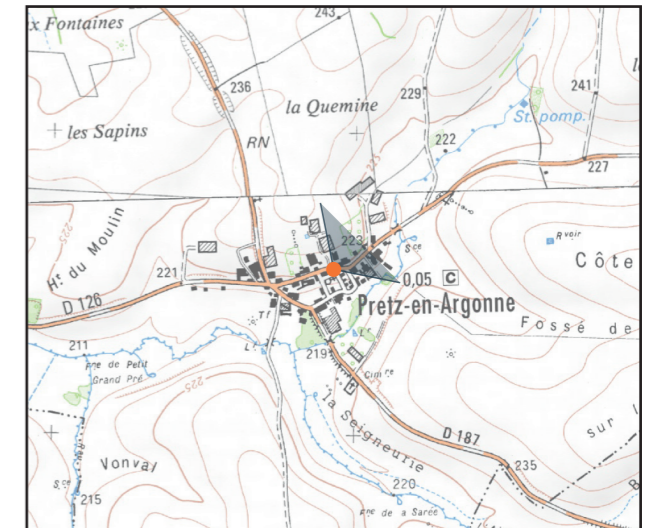
Le coeur du village de Pretz-en-Argonne présente un tissu urbain dense. La place de la mairie et de l'église ouvre toutefois un espace urbain ample au coeur du village, l'ouverture étant accentuée par le croisement des routes à cet emplacement.

Malgré un point d'observation légèrement surélevé à proximité de l'église, le contexte éolien actuel est suffisamment éloigné pour ne pas se rendre perceptible depuis le village.

Il en va de même pour le projet envisagé, dont l'implantation proposée place les éoliennes projetées à l'arrière du tissu urbain, sans perception possible.

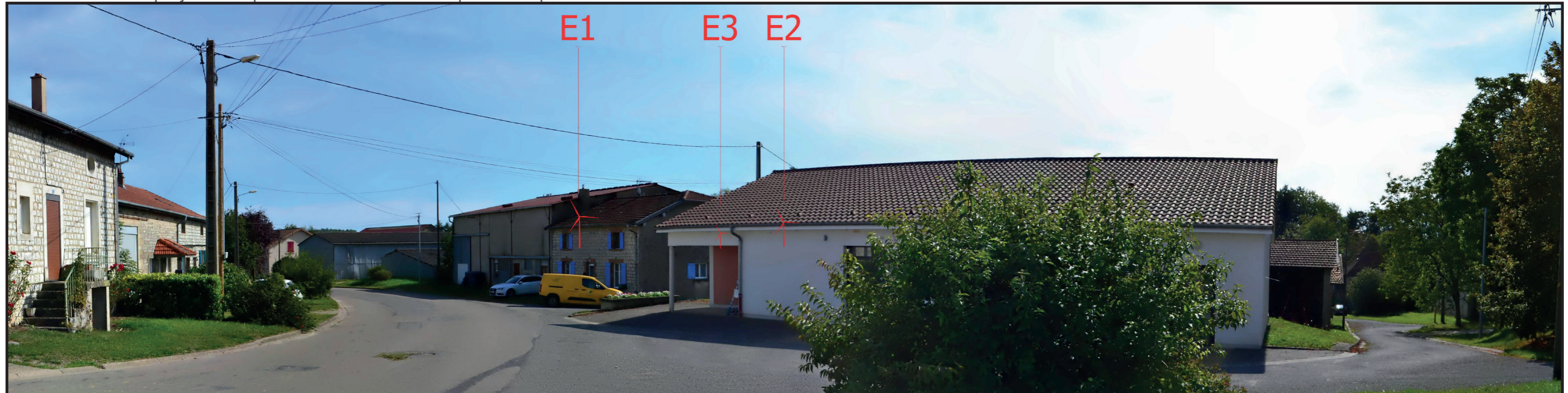
L'impact du projet est jugé **NUL**, en regard de l'absence de perception des éoliennes.

Localisation de la prise de vue



1 : 25 000

Simulation avec le projet et les parcs en instruction - Vue panoramique 120°



Distance à l'éolienne la plus proche : 2 291 m (E1)  
 Distance à l'éolienne la plus éloignée : 4 533 m (E3)  
 Azimut : 45°  
 Position : X=857380,43 Y=6875227,55 Z=226,1 m  
 Date de prise de vue : 27 septembre 2023

Photosimulation 8 : Depuis la sortie est de Pretz-en-Argonne (perspective)

État initial (parcs en service et autorisés) - Vue panoramique 120 °



RD126 vers Beauzée-sur-Aire

cordons arborés d'un ruisseau affluent de l'Aisne

Commentaire paysager :

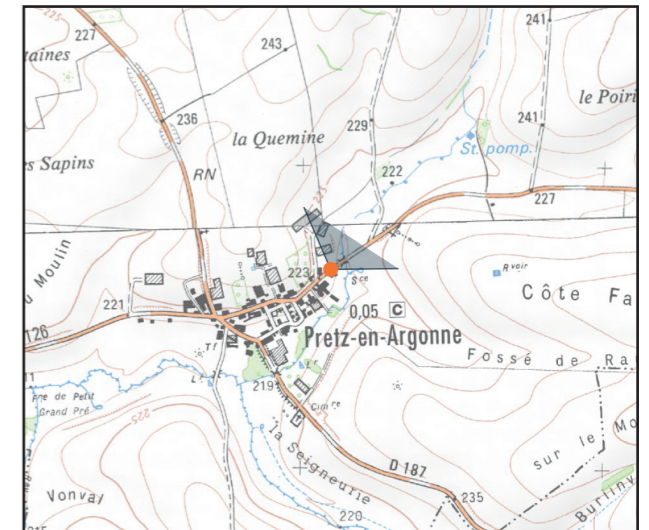
En sortie du village vers Beauzée-sur-Aire, une perspective particulière a été identifiée, dessinée par l'axe routier et cadrée par le cordon arboré d'un ruisseau affluent à l'Aisne.

Le contexte éolien actuel est suffisamment éloigné pour ne pas se rendre perceptible dans l'axe de cette perspective visuelle.

Il en va de même pour le projet envisagé, dont l'implantation proposée place les éoliennes projetées en relation avec le contexte éolien existant, à l'arrière du cordon arboré, sans perception possible.

L'impact du projet est jugé **NUL**, en regard de l'absence de perception des éoliennes.

Localisation de la prise de vue



1 : 25 000

Simulation avec le projet et les parcs en instruction - Vue panoramique 120°



Distance à l'éolienne la plus proche : 2 129 m (E1)

Distance à l'éolienne la plus éloignée : 4 402 m (E3)

Azimut : 33°

Position : X=857547,37 Y=6875333,6 Z=223,7 m

Date de prise de vue : 27 septembre 2023

## Photosimulation 9 : Sortie sud et frange urbaine d'Evres sur la RD122

État initial (parcs en service et autorisés) - Vue panoramique 120 °



Parc éolien de  
Ducandeu

chemin de Rougeterre longeant les habitations

RD122 vers Vaubécourt

Commentaire paysager :

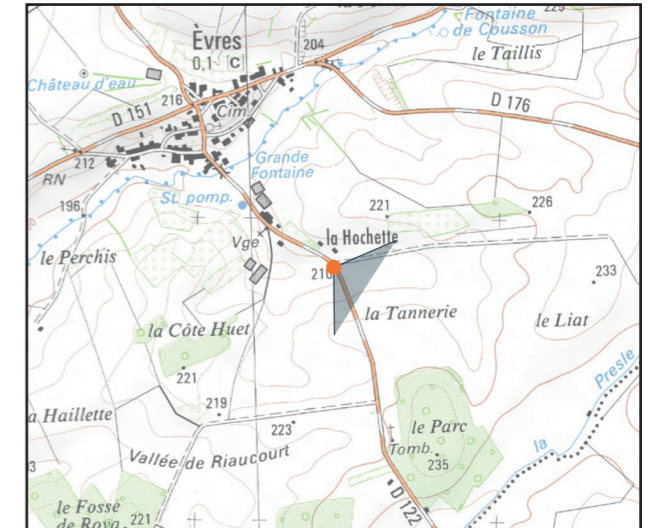
Le village d'Evres est bâti dans une dépression du plateau, creusée par le passage du ruisseau de la Marque. L'urbanisation s'est développée principalement sur le flanc nord de ce vallon, avec une extension excentrée le long de la RD122 sur le flanc sud (la Hochette, lieu de la prise de vue).

Ce lieu de vie est situé dans un secteur paysager exempt de développement éolien, du fait notamment de la présence proche du village patrimonial de Beaulieu-en-Argonne. De ce fait, hormis les pales de quelques éoliennes du parc de Ducandeu à l'horizon, le contexte éolien est éloigné et à peine perceptible.

Il en va de même pour le projet envisagé. Il s'inscrit dans le même axe visuel que le parc de Ducandeu et ne se perçoit que difficilement, par quelques extrémités de pales. A noter que l'éolienne E3 se situe sous la ligne d'horizon, réduisant encore plus la visibilité du projet.

L'impact du projet est jugé **TRES FAIBLE**, en regard de la difficulté de perception des éoliennes.

## Localisation de la prise de vue

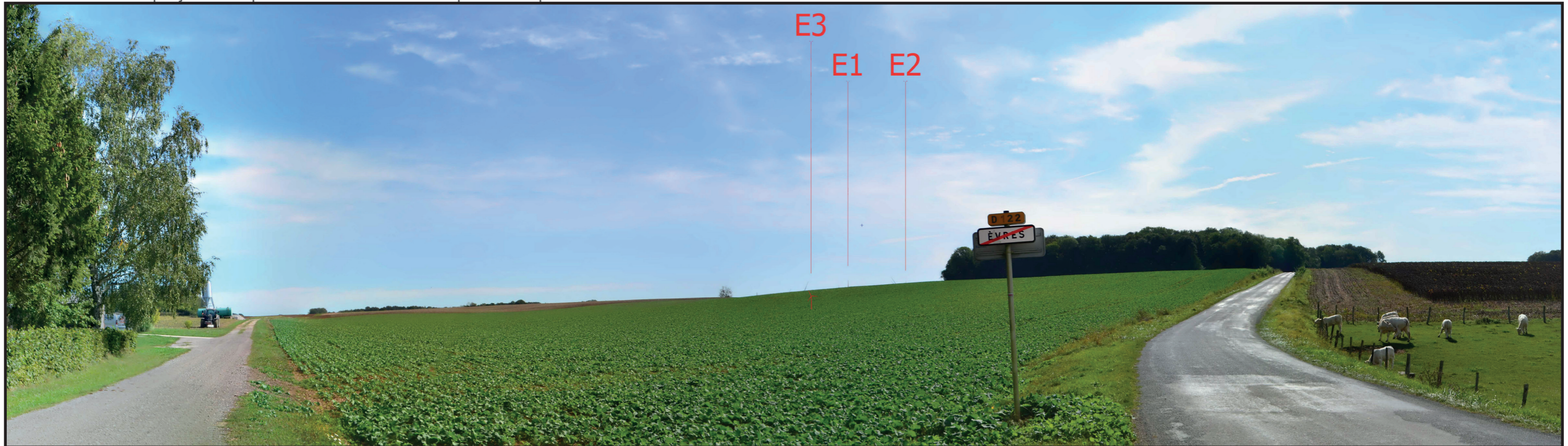


Éolienne :

- En projet
- En service
- Acceptée
- En instruction

1 : 25 000

## Simulation avec le projet et les parcs en instruction - Vue panoramique 120°



Distance à l'éolienne la plus proche : 4 422 m (E1)

Distance à l'éolienne la plus éloignée : 6 790 m (E3)

Azimut : 123°

Position : X=855926,67 Y=6877532,77 Z=211,5 m

Date de prise de vue : 27 septembre 2023

Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 50 cm entre l'œil et la photo)



Angle :  $\pm 50^\circ$



Angle :  $\pm 50^\circ$

Angle total de la vue :  $\pm 100^\circ$  (feuille gauche et droite)

## Photosimulation 10 : Aux abords de l'église protégée (MH) d'Evres

État initial (parcs en service et autorisés) - Vue panoramique 120 °



église sur son promontoire

rue Saint-Evence vers la mairie

RD122 traversant le village

Commentaire paysager :

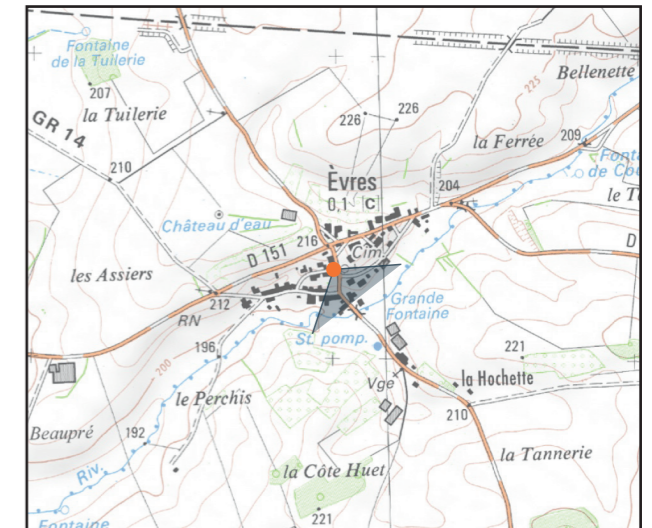
L'église d'Evres s'inscrit sur un promontoire au cœur du tissu urbain, en dominance visuelle. Elle est par ailleurs située au croisement des axes routiers. De ce fait, depuis les abords immédiats de l'édifice, le regard peut porter au-delà des toitures sur l'environnement proche du village.

Le contexte éolien est suffisamment éloigné de ce lieu de vie pour qu'aucune éolienne ne soit perceptible depuis le village, ni depuis l'espace plus ouvert entourant l'église protégée.

Il en va de même pour le projet envisagé. Avec l'éloignement, les éoliennes projetées sont masquées par le tissu urbain, même depuis ce point de vue légèrement surélevé.

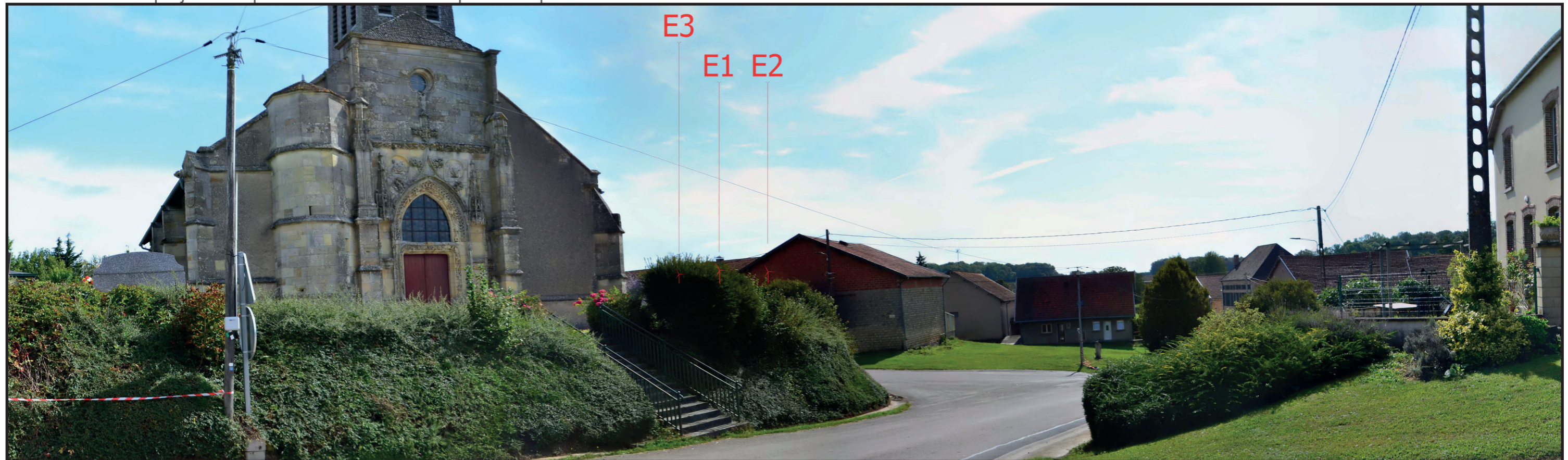
L'impact du projet est jugé **NUL**, en regard de l'absence de perception des éoliennes.

Localisation de la prise de vue



1 : 25 000

Simulation avec le projet et les parcs en instruction - Vue panoramique 120°



Distance à l'éolienne la plus proche : 5 047 m (E1)  
 Distance à l'éolienne la plus éloignée : 7 411 m (E3)  
 Azimut : 142°  
 Position : X=855479,23 Y=6877992,62 Z=210,9 m  
 Date de prise de vue : 27 septembre 2023

Photosimulation 11 : Sur la RD122 en approche d'Evres par le nord (silhouette villageoise et église protégée MH)

État initial (parcs en service et autorisés) - Vue panoramique 120 °



Commentaire paysager :

Depuis l'accès au village d'Evres par le nord, le clocher de l'église protégée se place en point focal sur la silhouette villageoise, en appui visuel sur un boisement en arrière-plan. L'axe routier présente des abords dégagés, ouvrant un ample champ visuel sur le village et le clocher dans leur contexte paysager.

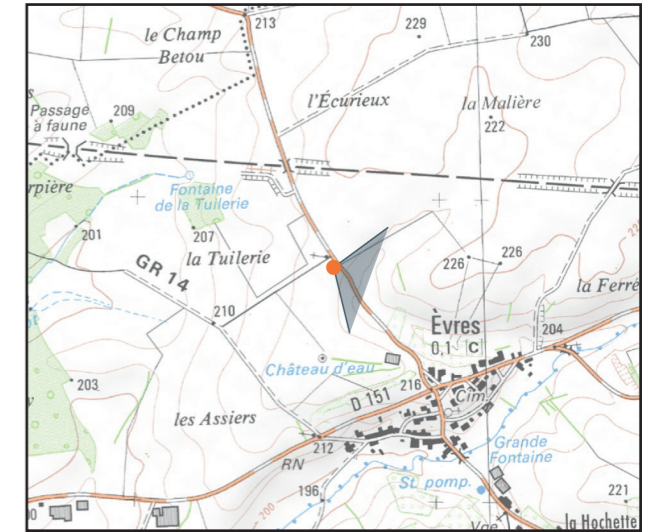
Le contexte éolien actuel entre en relation avec la silhouette urbaine, dans un horizon éloigné et un angle visuel réduit d'environ 35°. Ce contexte se place dans un angle de perception différent de celui sur l'église, sans incidence directe sur l'édifice protégé.

Le projet envisagé s'inscrit dans l'angle d'occupation des parcs éoliens actuels, dans des rapports d'échelle similaires et avec un nombre d'éoliennes restreint. Le projet se dilue de ce fait dans le contexte éolien déjà identifié, sans incidence supplémentaire sur la lisibilité actuelle de l'église protégée et de la silhouette villageoise.

A noter que l'implantation proposée évite toute localisation d'éoliennes dans la partie nord du site d'étude, évitant une approche visuelle de ce secteur paysager, et permettant de contenir le développement éolien dans les angles d'occupation déjà identifiés.

L'impact du projet est jugé **FAIBLE**, en regard de la préservation de la lecture paysagère et de la densification limitée du contexte éolien.

Localisation de la prise de vue



Éolienne :

- En projet
- En service
- Acceptée
- En instruction

1 : 25 000

Simulation avec le projet et les parcs en instruction - Vue panoramique 120°



Distance à l'éolienne la plus proche : 5 605 m (E1)  
 Distance à l'éolienne la plus éloignée : 7 961 m (E3)  
 Azimut : 110°  
 Position : X=855136,09 Y=6878474,69 Z=221,5 m  
 Date de prise de vue : 27 septembre 2023

Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 50 cm entre l'œil et la photo)



Angle :  $\pm 50^\circ$



Angle :  $\pm 50^\circ$

Angle total de la vue :  $\pm 100^\circ$  (feuille gauche et droite)